



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL ACADÉMIQUE

Formation Plénière

Séance du lundi 5 octobre 2015

Le lundi 5 octobre 2015, à 15h00, les membres composant le Conseil Académique de l'Université de Montpellier, dûment convoqués le 25 septembre 2015, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jacques MERCIER, Vice-Président chargé de la Recherche, en Salle des Actes - Site Triolet.

Membres présents avec voix délibératives :

V. BULTEL - T. DANIEL - V. DESBOIS - L. DUVAL - A. FICHARD-CARROLL - J. HAINES - E. HERMELLIN - M. HERZLICH - C. LAUER-LEREDDE - G. LUTFALLA - S. MARY - J. MERCIER - A. MIGNOT - E. MOULIS - J. PANETIER - C. PERRAUDIN - J-P. PROST - J-P. RESPAUT - C. RETORE - F. RIOU - N. ROUCHE - M. SALA - F. VAROQUAUX - A. VINCENT-FAGOT.

Membres représentés avec voix délibératives :

E. BARANES - J. BARBÉ - S. BERARD - I. BORIES-AZEAU - J. LARIONOVA - S. LUMBROSO - L. MARIN - G. MAURIN - K. MEKHNECHE - M. MONDAIN - A. MULLER - S. NAREJOS - M. PAGES - M-P. QUESSADA - M-C. SORDINO - C. THEODORAKI.

Membres absents :

J. BEGHIN - J-M. BENOÎT - K. BLAY-GRABARCZYK - C. BOOTH - M. BRETAGNON - A. CHASTELLAN - C. CHENOT-SAMER - A. DAGUERRE-DE-HUREAUX - J. DESPLAN - E. DE SAN JUAN - C. FABRE - F. FAVIER - A. FAVRY - D. FELBACQ - C. FOURNIER - G. GALUSTIAN - L. GARCIN - B. GIBERT - Y. GUITT-HOCHET - M. HOSSAERT - M. JOAB - E. LAVIGNE - R. LE PARC - S. MALARD - M. MARTINEZ - C. MAUBERNARD - C. MAURIZY - G. MERCIER - B. NEGRIER - C. PANIAGUA - M. PEETERS - B. PELLET-FRAYSSINOUX - M. PEREZ - C. PERRIN - F. PIERROT - J-P. PIN - R. PLANTON - O. STRAUSS - M. VASSAL - L. WEIL.

Membres présents avec voix consultatives :

B. FABRE, Vice-Président du Conseil d'Administration.

Membres invités :

B. LUPORSI, Directrice adjointe de la Direction des Affaires Générales et Institutionnelles.
P. GILLES, Chef du service de gestion administrative et paye des personnels enseignants - DRH.
G. ARNAL, Chef du bureau de recrutement - DRH.
V. ROSAZ, C. FASTREZ, Bureau gestion et suivi des conseils d'établissement.

Membres en exercice : 80

En début de séance : 40 présents et représentés (membres présents : 24, membres représentés : 16).

Les membres présents formant au moins la moitié des membres en exercice, le conseil peut délibérer en application de l'article 14 des statuts de l'Université.

Monsieur le Vice-Président ouvre la séance et propose de désigner Monsieur Michel SALA, secrétaire de séance, ce qui est accepté à l'unanimité.

Ces formalités remplies, le Vice-Président aborde les questions inscrites à l'ordre du jour.